

Illustration N° 3 : Les Oiseaux de passage Voyager en humanité

1- Les « Oiseaux de passage »¹ veulent répondre à la nécessité de « voyager autrement », grâce à une plate-forme de réservations qui se veut très différente des plates-formes touristiques proposant « le meilleur lit au meilleur prix ».

Penser et agir pour des voyages d'humain à humain

2- Les « Oiseaux de passage » ont, ainsi, à l'esprit de « *privilégier l'échange et la rencontre entre habitants, professionnels et voyageurs, d'humain à humain.* » Voilà franchi le premier test d'humanité : la finalité des « Oiseaux de passage » est de rendre effective la qualité des relations entre les humains à travers la manière de voyager. Une meilleure humanité est leur préoccupation majeure.

3- Un outil juridique adapté à cette ambition a été créée : les « Oiseaux de passage » sont organisés en SCIC, Société coopérative d'intérêt collectif. Ce qui importe, alors, ce sont les humains sociétaires qui coopèrent, chacun avec sa voix et indépendamment de l'apport en capital. Ainsi, il s'agit de « *mettre en commun* », « *là où d'autres privilégient l'individualisme, la SCIC "Les oiseaux de passage" fait le choix de la communauté et de la coopération* ».

4- Sur cette base, la SCIC fait appel aux « *communautés* » ayant la même intention d'agir pour une société plus humaine. Voilà le second test d'humanité réussi : agir, pas seulement penser ! Chaque communauté propose des rencontres, avec des lieux nourris de récits et chacune espère en retour d'autres récits chaleureux des voyageurs. Agir en humain est enrichissement mutuel : la SCIC « *incite au partage pour retrouver le plaisir de l'échange et du voyage.* »

5- Sur la plate-forme, David B. propose de louer « *une maison d'artiste simple, chaleureuse et accueillante au cœur du Beaujolais.* » Il ajoute : « *Je propose des ateliers d'arts plastiques pour vous ou vos enfants ainsi que des balades sensibles pour découvrir notre territoire d'une manière ludique (sur réservation / tarifs sur demande). Tout proche vous avez bien sûr de très nombreuses balades à pieds, vélos et motos (je suis motard)...* »

6- Avec le même attrait pour l'aventure du sensible, le Parc naturel des Landes offre au voyageur « *une balade magique à Belhade* » où chacun est « *invité à découvrir les fontaines magiques, représentatives de notre petit patrimoine landais... Cette ville, d'ailleurs, Belhade, tiendrait son nom de la fée qui a habité son château, bien des siècles auparavant.* »

7- Même esprit pour les hébergeurs du collectif « Accueil paysan » : « *Nos adhérents connaissent leur région sur le bout des doigts, puisqu'ils y vivent. Vous pouvez donc leur demander tous les secrets et les conseils pour profiter à fond de vos vacances !* »

8- Les actions retenues par les Oiseaux de passage privilégient **l'hospitalité**, avec des réservations de voyages et des *guides alternatifs qui encouragent "un slow tourisme responsable et solidaire"*. Cet esprit de « *partage* » rappelle que la SCIC est l'héritière de l'expérience unique de la coopérative « Hôtel du Nord »² à Marseille qui a fait ses preuves dans la relation d'hospitalité d'humain à humain, associant hébergement chez l'habitant et balades patrimoniales dans un Marseille inconnu des circuits patrimoniaux conventionnels.

1 Voir le site des Oiseaux de passage : <https://lesoiseauxdepassage.coop/>

2 Voir le site d'Hôtel du Nord : <https://www.hoteldunord.coop/>

Une humanité faite de relations entre... des personnes !

9- En somme, la SCIC marie l'idée et l'action de contribuer à une société plus humaine, à travers le voyage des uns chez les autres. Néanmoins on ne saurait en rester là ! Chacun sait, depuis longtemps, que penser et agir pour le bien de l'humanité est un chemin pavé de bonnes intentions qui ouvrent, parfois, les portes de l'enfer ! Cela n'a pas échappé aux Oiseaux de passage : au-delà de l'action – aussi hospitalière, généreuse, bienveillante ou aimable soit-elle - il faut asseoir la relation d'humain à humain sur la garantie que chaque « voyageur », chaque « habitant », chaque « professionnel » sera d'abord considéré comme une « personne ».

Chaque personne doit être reconnue comme un être d'humanité libre et d'égale dignité avec les autres. Chaque personne est à respecter avec ses droits humains fondamentaux. Sinon, à quoi bon parler de société plus humaine, si, dans l'action, on ne reconnaît pas l'universalité des droits de l'homme, pour toutes et tous, chacune et chacun ? Penser et agir ne suffisent pas. Un troisième test d'humanité s'impose : veiller à ce que les actions soient cohérentes avec les valeurs qui fondent l'idée même « d'humanité » définie par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.

L'exigence de voyages respectueux des droits humains fondamentaux

10- La SCIC « Oiseaux de passage » revendique cette nouvelle étape. Elle le fait en affirmant son adhésion aux valeurs de la Convention de Faro et en participant au réseau européen qui regroupe des acteurs de cette convention. Pour mémoire, promue par le Conseil de l'Europe, « *la [Convention de Faro](#) met en avant les aspects importants du patrimoine, dans son rapport aux droits de l'homme et à la démocratie. Elle défend une vision plus large du patrimoine et de ses relations avec les communautés et la société. La Convention nous encourage à prendre conscience que l'importance du patrimoine culturel tient moins aux objets et aux lieux qu'aux significations et aux usages que les gens leur attachent et aux valeurs qu'ils représentent.* »

11- Cette approche du patrimoine est cohérente avec l'ambition de la SCIC de valoriser les récits des personnes : exprimer son patrimoine à travers ses récits relève d'un droit humain fondamental, celui de « *participer à la vie culturelle.* »³ Il est l'une des facettes essentielles des **droits culturels des personnes** énoncés affirmés par la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Ainsi, les Oiseaux de passage veillent à donner aux actes leur sens et leur valeur d'humanité au regard du cadre universel défini par les droits humains !

12- La relation de qualité de personne à personne, d'humain à humain, n'est pas un slogan, mais une exigence forte de respecter les droits fondamentaux de toutes celles et ceux qui sont concernés, directement ou indirectement, par une action d'hospitalité.

13- A ce titre, il est toujours curieux de considérer qu'un tourisme attentif à ces valeurs universelles pour le genre humain puisse être qualifié « de tourisme alternatif ». Ce serait plutôt le tourisme ordinaire qui devrait s'interroger sur sa fréquente marginalité par rapport aux exigences d'une planète plus humaine, c'est-à-dire plus respectueuse des droits humains pour toutes et tous.

L'emprise des standards de vente

14- On doit se féliciter de ces références éthiques. On les retrouve aussi dans d'autres organismes touristiques.⁴ Toutefois, l'ordinaire du voyage se présente plutôt sous la forme de données objectives

³ Cette formulation est celle de l'article 27 de la Déclaration Universelle de Droits de l'Homme et à l'article 15 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966. Voir particulièrement https://droitsculturels.org/wp-content/uploads/2012/07/OBSERVATION_GENERALE_21-droits-culturels.pdf

⁴ - Pour plus de détails, voir par exemple revue Espace Juin 2020 JM Lucas : *La longue route vers un tourisme porteur de valeurs d'humanité universelles*. Ces références éthiques semblent marquer leur opposition à un tourisme

sur les produits à vendre, avec des techniques numériques propulsant l'acte d'achat.

15- La SCIC les Oiseaux de passage n'a pas échappé à cette dichotomie fréquente qui place les valeurs tout en haut, dans les nuages de la pensée, et le concret, ailleurs, sur « le terrain » du quotidien ! On le voit dès la première justification de la SCIC : « *Le développement de cette plate-forme coopérative de voyage répond à une demande forte des acteurs de terrain à disposer d'un outil permettant de lier leurs offres entre eux et de mettre en récit leur destination pour développer son attractivité* ». « Demande », « offre », « attractivité » sont des mots bien compréhensibles dont le sens appartient à la logique du gain ! On voit encore mieux ce glissement silencieux dans la construction même de la plate-forme numérique : comme une évidence, chaque « offreur » décrit, avec précision, l'hébergement qu'il propose.

16- Ainsi David B précise : « *Ce sont 80m² pour vous tout seul avec un lit double* ». Le reste à l'avenant : « *le logement fait 80 m² sur 2 étages, 2 chambres. La petite chambre contient un canapé-lit double de bonne qualité ; la grande chambre contient 2 lits superposés plus 2 lits simples joignables.* » On sait même qu'il y a une caravane de 2 places dans le jardin... plus d'autres précisions tels l'acceptation des animaux sages et la mise à disposition de draps, de vélos, de quelques jouets, d'une machine à laver ainsi que de matelas à poser au sol... La liste est longue de ces attributs « concrets » sur lesquels s'engage David B. Il précise même qu'il n'y a « *aucun frais de ménage mais logement à rendre propre* ». Tout aussi évident, ce concret-là exige que le prix du séjour soit donné dès le premier regard sur le site de la plate-forme : 40 euros à 55 euros.

17- Arrêtons-nous un instant sur ces évidences qui paraissent si neutres par rapport aux intentions :

La délicate cohabitation des valeurs d'humanité avec les valeurs de rentabilité

18- Certes, David B espère rencontrer des « *artistes, écrivains, gens du spectacle, musicien, troubadour, amoureux de la nature et voyageurs curieux* ». « *Soyez les bienvenus* », dit-il. Toutefois, toutes ces qualités espérées ne sont pas l'objet de la contractualisation avec les visiteurs ! Le contrat porte uniquement sur des **données objectives** et matérielles. Entre la personne qui héberge et la personne qui voyage, s'intercale un **produit précis** que l'on vend et que l'on achète.

19- La plate-forme est construite sur beaucoup de ces standards de la relation d'acheteurs à vendeurs, donc sur une relation où chacun cherche et trouve son intérêt personnel, comme le rappelle si bien Adam Smith, depuis longtemps.⁵

20- Ces standards d'information du futur voyageur sont, évidemment, utiles mais ils ne sont déterminants que dans une logique de gain. En revanche, si l'on place la relation d'humain à humain en priorité, on ne peut réduire les personnes à des costumes étripés de producteurs et de consommateurs faisant un marché ensemble, Les données objectives standardisées sont en fait

obsédé par le gain. Même l'Organisation Mondiale du Tourisme, dans sa propre charte, ne manque pas de revendiquer son attachement aux droits fondamentaux relatifs à la liberté d'aller et venir, ou au droit au repos pour tous, ainsi qu'à la réduction des inégalités économiques et sociales qui interdisent les déplacements, du moins à des fins touristiques, des personnes pauvres. Toutefois, la proclamation de ces droits va souvent de pair avec la revendication de pouvoir vendre librement ses produits touristiques ! L'OMT rappelle le droit fondamental « d'aller et venir » pour négocier l'ouverture de frontières aux touristes ; des organisations du tourisme social font appel au droit fondamental des travailleurs au repos pour justifier des soutiens publics à leurs activités...

5 Rappel du célèbre énoncé d'Adam Smith « *Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de bière et du boulanger, que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts. Nous ne nous adressons pas à leur humanité, mais à leur égoïsme ; et ce n'est jamais de nos besoins que nous leur parlons, c'est toujours de leur avantage.* ». (*La richesse des nations*)

caricaturales pour la relation d'humanité qui ne saurait être que complexe et, heureusement, emplies de subjectivités souvent insaisissables. Si l'on en reste au catalogue de produits figurant sur la plateforme, la relation n'est pas entre les humains : elle est d'un côté entre un vendeur et un objet et de l'autre entre un acheteur et le même objet. ⁶

Il y a ici en germe, un risque permanent de « *réification* » ⁷ au sens où le contrat de location ne suppose aucunement la **reconnaissance de personnes singulières**, c'est-à-dire à la fois, de l'empathie entre les personnes, de l'estime pour les uns comme pour les autres et le respect des droits de chacun. ⁸

La responsabilité de gérer les écarts de liberté et de dignité des personnes

21- Le test d'humanité est alors complexe à maîtriser : imposer que la relation d'humain à humain soit une relation de reconnaissance réciproque entre la personne qui veut voyager et la personne qui veut héberger est une lourde exigence ; le nombre de transactions risque d'être fort réduit si cette condition de reconnaissance préalable est posée comme une obligation. Ce serait probablement l'arrêt de mort de l'économie de la plateforme et, au-delà, du tourisme solidaire.

22- A l'inverse, se contenter d'une transaction entre un service de location de m² contre de la monnaie tuerait la raison d'être de la plateforme des Oiseaux de passage. Il n'y aurait plus vraiment de relations d'humain à humain si les enjeux de développement des libertés effectives des personnes et de reconnaissance de leur dignité disparaissaient derrière les données numériques de la vente d'un service du producteur au consommateur.

23- Entre ces deux écueils, la plateforme « les oiseaux de passage » doit naviguer constamment. Il lui faudrait se doter d'un test d'humanité qui lui permettrait de mieux maîtriser la complexité de la relation d'humain à humain. Le dispositif adapté serait, sans doute, de **considérer les questionnements comme légitimes**. Si une personne estime que la relation avec d'autres personnes est en décalage avec sa liberté ou sa dignité, elle doit pouvoir exprimer cet écart. La plateforme, puisqu'elle se veut être d'humain à humain, devrait se doter d'un **dispositif adapté pour gérer de tels écarts d'appréciations**. En quelque sorte, par sa définition même, la plateforme détient la **responsabilité d'entendre, de documenter et de favoriser une réponse d'humanité à ces écarts**. La plateforme devrait mettre en discussion une réponse qui puisse élargir, autant que possible, les libertés réelles de personnes, respectées dans leur dignité.

24- Par exemple, une personne avec sa famille peut ressentir une certaine indignité à expliquer au loueur sa situation de pauvreté pour avoir l'espoir qu'une baisse de prix permette à ses enfants d'avoir la liberté effective de partir en vacances. La plateforme d'humain à humain devrait pouvoir être le lieu où cette personne pourrait, sans honte, se sentir libre d'en parler. Le dispositif aurait à

6 On pourrait ici considérer que, dans le meilleur des cas, la relation est une relation M-A-M comme l'écrivait Karl Marx dans « le Capital » : une relation Marchandise/Argent/Marchandise et non une relation directe d'humain à humain.

7 La référence principale est ici Axel Honneth : « *La réification* ». NRF essais

8 Il y a là une opposition affirmée avec la relation commerciale qui, via la monnaie, rapproche des humains entre eux. On sait bien que la monnaie est une forme de liberté, comme le rappelle Axel Honneth rappelant les positions de Hegel sur la question (voir « *Le droit de la liberté* » NRF). Mais il s'agit d'une liberté d'individu laquelle n'implique pas la reconnaissance des interlocuteurs. Adam Smith disait déjà que même si le vendeur manque de bienveillance, l'acheteur peut quand même acquérir le bien, s'il a l'argent pour répondre à l'intérêt du vendeur. En revanche, le père du libéralisme économique associait la bienveillance entre les personnes à une relation de mendicité : « *il n'y a qu'un mendiant qui puisse se résoudre à dépendre de la bienveillance d'autrui.* » !

apprécier l'écart entre la personne qui veut voyager et celle qui peut l'accueillir, en prenant comme critère d'évaluation les valeurs d'humanité de la charte éthique, au-delà des prix et des M².

Une mission d'accompagnement des libertés et des dignités

25- Si je prends cet exemple, c'est parce qu'il est déjà présent en filigrane dans la proposition de la « Ferme de la Baraque » qui n'hésite pas à revendiquer cette gestion des écarts : « *Soucieux d'offrir des vacances à la portée du plus grand nombre, nous pouvons **adapter** nos tarifs si des personnes dans la difficulté nous en font la demande. N'hésitez pas à nous le demander. Par ailleurs nous acceptons aussi que les personnes qui ont apprécié leur séjour chez nous et qui ne sont pas particulièrement dans le besoin se montrent un petit peu plus généreux que ce qui est demandé, pour nous permettre d'améliorer constamment notre lieu !* »

26- Avec le test d'humanité, on applaudira cette position de principe qui permet de discuter des contreparties d'un séjour, au-delà du prix d'un objet. Toutefois, on évitera à la personne « en difficultés » de devoir quémander. Question de dignité que le père Wresinski avait parfaitement dévoilé en créant ATD⁹. Du coup, pour passer ce test d'humanité, ce devrait être à la plate-forme de faire, discrètement, les négociations pour réduire les écarts. La plate-forme devrait être **l'accompagnateur** de ces interactions entre les personnes d'une manière telle qu'un accord se fasse, autant que possible, et que **les dignités soient préservées et les libertés effectives accrues**. Cheminer vers une humanité plus libre et plus digne ne saurait être enfermé dans des données numériques, des formulaires et des intelligences artificielles, en l'occurrence très artificielles.

27- Le coût économique de cette gestion pacifiée des écarts des libertés et des dignités pourrait être lourd pour la plate-forme, mais **l'enjeu d'humanité dépasse l'enjeu de gérer un marché**, en optimisant l'utilité marginale du consommateur, ou en minimisant les coûts du producteur ! **La gestion des écarts des libertés et dignités relève de l'enjeu collectif de faire un peu mieux « humanité ensemble »**, surtout lorsque les conditions de marché ne permettent pas de faire « business ensemble » : ce dispositif d'accompagnement des personnes relève donc de l'intérêt général et son financement d'une décision politique.

Évaluer le voyage d'humain à humain au-delà de la notation individuelle du produit

28- Il reste une **dernière marche** à franchir pour accomplir sérieusement la relation d'humain à humain.

Pour l'illustrer, partons des plates-formes du tourisme ordinaire : chaque consommateur est appelé (plusieurs fois) à noter son séjour. Chaque individu est évaluateur ; il est aussi contributeur, conscient ou non, de l'économie de plate-forme : il joue un rôle essentiel dans le système de rentabilisation des échanges. La tentation est grande de copier un tel modèle d'expression de la satisfaction des individus.

29- Il faut pourtant y résister ; en effet, la notation individuelle est loin d'être neutre par rapport à la quête de relations d'humain à humain. Pour le test d'humanité, ce qui importe, c'est la personne, bien avant le portefeuille du consommateur et la satisfaction de ses besoins !

30- Il faut, dès lors, concevoir un dispositif qui permette d'apprécier comment le voyage a été un moment d'interactions bénéfiques pour les êtres humains – pour la personne qui voyage, celle qui accueille, mais aussi toutes les autres personnes qui sont concernées par la relation. « Bénéfique »

⁹ Voir notamment l'intervention du père Wresinski sur le thème « Culture et grande pauvreté » : <https://www.joseph-wresinski.org/fr/culture-et-grande-pauvrete/>

au sens des droits humains fondamentaux. Pour mériter ce qualificatif, la relation devra permettre à la personne d'avoir une maîtrise de plus en plus grande de ses droits humains fondamentaux. C'est donc d'abord en termes de respect de la personne dans sa dignité et de développement de ses libertés effectives de choix que s'appréciera la pertinence de ces interactions.

31- Par exemple, sera considéré comme une interaction « bénéfique », le changement de conduites alimentaires du voyageur qui a pris conscience des apports positifs pour l'humanité durable, du travail mené par les personnes engagées dans l'agriculture biologique. Sa liberté effective de choix de son alimentation s'est développée grâce à l'expérience de la relation. A l'inverse, ne sera pas « bénéfique » mais « néfaste » l'acte de photographier dans la rue une personne sans se demander si cette interaction pouvait mettre en indignité la personne photographiée. Le photographe s'est approprié, sans scrupule, la liberté d'une autre personne.

32- Plus largement, évaluer les relations de qualité d'humain à humain revient à se demander, ensemble, comment le voyage a pu **ouvrir des chemins émancipateurs aux libertés et dignités des personnes**.

Ce challenge est évidemment difficile à maîtriser dans sa globalité, mais quand on estime que la qualité de la relation humaine est la finalité du voyage, il est inévitable « *d'évaluer les évaluations* » à l'aune des valeurs des droits humains fondamentaux..., pas seulement au regard du plaisir du voyageur ou du gain pour l'hébergeur.

33- Le test d'humanité demande de ne pas quitter des yeux la charte éthique. Il faut l'activer à chaque moment de la relation ; elle doit rester le guide d'évaluation pour toutes les personnes et à tout moment (pas seulement à la fin du voyage !).

Une évaluation avec une présence active dans la vie publique

34- Cette approche des évaluations de la relation d'humanité n'est guère susceptible d'être mécanisée et confiée à des experts de l'évaluation. En effet, évaluer une relation d'humanité est sans fin ! Ce n'est pas là une faiblesse, c'est plutôt sa vertu si l'on espère encore dans une humanité durable !

35- On peut rappeler, en deux mots, la raison profonde : entre êtres d'humanité, il y a toujours à discuter puisque chaque personne est dépositaire de sa liberté et de sa dignité qui sont, par définition, différentes de celles des autres ; nul être d'humanité ne pouvant être le clone de l'autre ! Chacun son opinion sur le voyage, chacun sa mémoire son récit, son témoignage sur l'expérience de la relation d'humain à humain vécue ou ressentie. Chacun de raconter aux autres ses péripéties de son voyage, avec sa liberté et sa dignité.

36- Comme on le précise dans le texte général ci-après : « *Une humanité durable sur une planète durable : quels tests d'humanité ?* », la porte s'ouvre, alors, sur le test ultime d'humanité : le forum des relations d'humain à humain.

37- La question politique est, alors, de déterminer comment toutes ces multitudes de différences de récits se métamorphoseront en « diversités » apportant chacune leur singularité à l'ensemble des autres personnes de notre humanité commune ? ¹⁰

38- On devra, alors, affirmer que, toujours, « *il est possible de raconter plusieurs histoires sur les mêmes événements (quelque sens que l'on puisse donner alors à l'expression : mêmes événements)* ».

¹⁰ On retrouve ici le fondement de la Déclaration Universelle sur la Diversité Culturelle de 2001, trop souvent confondue avec la Convention commerciale de 2005 sur la « diversité des expressions culturelles ».

C'est ce qui arrive lorsqu'on s'efforce de tenir compte de l'histoire des autres. »¹¹

39- Certes, l'exercice est difficile et l'on sait bien que beaucoup - surtout dans l'économie sociale et solidaire - affirment détenir la vertu pour eux et pour tous les autres. Mais le test d'humanité n'autorise personne à penser que l'humanité doit être le prolongement de sa propre histoire, de son propre récit, de ses propres valeurs. Il y a toujours à prendre des « *histoires des autres* » et de leurs permanentes et nécessaires réinterprétations.

40- Par exemple, on connaît cette vertu morale revendiquée par certains organismes touristiques solidaires qui demande au voyageur de respecter les coutumes locales et d'éviter des réactions choquantes pour les autochtones. Mais si la culture locale consiste à emprisonner des personnes homosexuelles ou à punir des jeunes filles qui veulent interrompre leurs grossesses, le voyageur d'humain à humain peut-il rester indifférent et, revenu chez lui, faire comme si de rien n'était ? Se taire ou faire récit ? La seule universalité qu'il est possible de revendiquer est, certainement, que le voyageur d'humain à humain est une personne, comme toutes les autres. Une personne qui n'a pas, à elle seule, la bonne réponse.

41- Elle a, en revanche, à assumer la bonne question : elle doit **contribuer activement à la discussion** publique. Il lui revient de dire en quoi le voyage a été porteur de libertés et de dignités pour elle, et comment elle ressent les libertés et dignités des autres. Elle a devoir d'argumenter pour essayer de convaincre les autres de partager la même conception des valeurs d'humanité.

42- Heureusement, en démocratie, nul n'arrivera à convaincre tous les autres que son expérience personnelle de la liberté et de la dignité doit être la même pour tous les autres êtres d'humanité. L'évaluation du voyage d'humain à humain repose, alors, sur la vitalité de la discussion sur les différentes manières d'exprimer son humanité. Au mieux, ces discussions publiques ouvertes déboucheront sur des **accords, toujours partiels et temporaires**. Plus exactement, ce type d'accords relève de l'obligation d'y parvenir, c'est-à-dire de concilier ces multitudes de libertés et de dignités sous peine de voir l'humanité disparaître noyée dans l'exacerbation des différences.

43- Il s'impose, ainsi, à la plate-forme « les oiseaux de passage » d'associer le voyage d'humain à humain à **l'engagement de devenir** - autant que chacun le peut et là où il peut- un **acteur des discussions** sur les diverses manières de développer libertés et dignités des personnes, de « *vouloir vivre ensemble* ». L'exigence d'humain à humain demande que chaque personne impliquée dans le voyage d'humain à humain (pas uniquement le voyageur/consommateur) soit porteur de son récit, de son témoignage et devienne participant à la discussion publique sur les manières de « faire humanité ensemble »... autant que cela lui est possible !

44- La plate-forme devrait s'organiser en conséquence puisqu'elle fait de la relation d'humanité sa finalité. Elle revendiquerait, avec les contributions des personnes de son réseau, son **apport permanent à une société délibérante qui se reconnaît divisée**¹² et qui affirme la priorité à la vie démocratique sur l'optimisation des bénéfices des acteurs privés, notamment dans le secteur du tourisme.

45- Il est d'ailleurs observable que les personnes responsables de la plate-forme sont déjà fort engagées dans un nombre considérable d'espaces publics de discussion, de formation, de réflexion sur une meilleure humanité, notamment au sein du réseau des amis de Faro. Elles sont actives sur le chemin des forums des relations.

11 Ici, la lecture de Paul Ricoeur : « *Quel ethos nouveau pour l'Europe ?* » est la bienvenue. Voir in *Imaginer l'Europe. Le marché intérieur européen, tâche culturelle et économique*. Sous la direction de P. Koslowski, Paris : Cerf, 1992. p.107-116

12 On reconnaîtra ici le rappel que ne manque jamais de faire Luc Carton en suivant Paul Ricoeur.
http://plus.wikimonde.com/wiki/Luc_Carton

46- Il reste à intégrer comme test d'humanité, final, l'impérieuse nécessité que de telles présences dans l'espace public soient étendues au maximum de personnes qui ont vécu les interactions (bénéfiques ou non) grâce à la plate-forme.

47- Bien évidemment, il est difficile d'imaginer que ce test d'humanité puisse devenir opérationnel par le simple fait de vouloir l'organiser, en vrai. Comme les autres facettes de la relation d'humain à humain, il est trop décalé avec les urgences de l'économie de marché et sa logique concurrentielle. Il relève plutôt de l'enjeu politique démocratique si on le comprend comme nécessité de **développer les opportunités de discuter de ce qui fait sens et valeurs d'humanité** dans le quotidien des villes et des campagnes. C'est du côté d'une démocratie soucieuse de mettre en raison les convictions divergentes des personnes qu'il faut chercher l'avenir des tests d'humanité....

48- Ne serait-ce que pour ne pas laisser à d'autres le terrain du débat démocratique sur d'autres interprétations de ce qui a valeur pour une humanité durable... surtout quand la planète en perdition nous fait voir quotidiennement que les droits humains fondamentaux sont abandonnés par trop de forces politiques, économiques et sociales.
